La hausse de l'impôt foncier rejetée

Par Julien Lambert

MORGES | RECETTES FISCALES

La Municipalité proposait une hausse de l'impôt foncier pour réduire le déficit prévu en 2019. Une mesure qui n'a pas convaincu la droite qui a fini par faire plier l'exécutif.

Loin d'être populaire, la mesure soumise par la Municipalité allait forcément créer le débat au sein du Conseil communal. Pour réduire le déficit du budget 2019 (perte de 8,3 millions), l'exécutif proposait d'augmenter l'impôt foncier de 0,5 point, permettant ainsi de faire rentrer 1,5 million supplémentaire dans les caisses de la commune.

Un sujet qui avait divisé la commission chargée d'étudier la proposition. Une majorité (six membres) s'y opposait, alors que la minorité (cinq membres) soutenait l'exécutif. «Si la RIE III a été acceptée par une large majorité des Vaudois, c'est en grande partie parce qu'on leur a promis que les diminutions d'entrées fiscales ne se reporteraient pas sur les personnes physiques, a rappelé à la tribune le PLR Richard Bouvier. Une augmentation de 50% d'impôts est totalement exagérée. Les deux prochaines années seront particulières et notre groupe est d'avis qu'il faut freiner les dépenses et faire le dos rond durant deux ou trois ans.» Et de rappeler que le parti n'entrera en matière sur aucune augmentation d'impôt ou de taxes tant que la Municipalité ne démontrera pas la mise en œuvre de réelles mesures d'économies.

Un élément sur lequel la municipale des finances Mélanie Wyss a tenu à apporter quelques compléments: «Des mesures ont été prises. Depuis le mois de mars, l'exécutif a sensibilisé l'ensemble des services sur la situation financière de la ville, notamment pour l'établissement du budget. Le mot d'ordre donné est la stabilisation des dépenses, et ceci malgré l'augmentation de la charge de travail liée aux projets de développement de la ville. La Municipalité a décidé de ne pas toucher aux prestations offertes par la ville, et ce service public a un prix.»

Le socialiste Batien Monney a également défendu la hausse de l'impôt foncier. «L'exécutif semble prendre ses responsabilités. Ce qui peut paraître injuste à certains peut être juste pour d'autres. Nous sommes là dans des postures politiques», a-t-il fait remarquer. Et d'ajouter: «Par son mode de fonctionnement, l'exécutif a fait baisser de près de moitié l'endettement de la ville et il conduit des projets d'envergure qui permettront d'accueillir 3000 habitants supplémentaires ces prochaines années.»

Le PLR Jean-Hugues Busslinger est revenu à charge, rappelant que les inconnues étaient trop nombreuses pour prendre ce genre de décision. «Comme nous le proposons, beaucoup de communes ont décidé de faire le dos rond en attendant d'avoir les idées claires. Nous nous refusons à augmenter une pression fiscale sur des estimations. Attendons une année ou deux, examinons les chiffres et mettons en place les stratégies pour répondre à d'éventuelles diminutions de recettes, mais n'avançons pas la tête dans le sac.»

Débat polarisé

On l'a bien senti, malgré les arguments de chaque parti, il s'agissait avant tout d'un dialogue de sourds, guidé par des convictions profondes. Un débat gauche-droite auquel le syndic Vincent Jaques a tenu à participer. «Tirer une ligne sur les projections de rentrées fiscales ou sur la construction d'un budget, c'est un tour de force dans un contexte où les paramètres et les règles de l'année en cours et de la suivante ne sont pas connus, a-t-il rappelé. La Municipalité a fait des arbitrages avec beaucoup de professionnalisme, renonçant à déposer certains préavis, estimant qu'ils n'étaient pas prioritaires et qu'il fallait attendre une situation financière plus favorable.» Et de défendre la hausse de l'impôt foncier soumise par l'exécutif: «C'est de notre responsabilité de proposer une mesure, même si nous sommes conscients qu'une modification de la fiscalité est impopulaire.»

Si l'exécutif est à majorité de gauche, ce n'est pas le cas du Conseil. Le PLR, soutenu par l'UDC et l'Entente Morgienne, a donc fini par avoir le dernier mot, la hausse de l'impôt foncier étant finalement rejetée.

Une pause pipi décide du verdict

MORGES

La gauche voulait renvoyer un préavis à la Municipalité. Mais deux conseillers ont décidé de quitter la salle au moment du vote. Une absence fatale pour leur parti.

Deux conseillers communaux ont quitté la salle à un moment inopportun, changeant sans doute le verdict du vote. Picard

On s'attendait à ce que le sujet ne soit qu'une simple formalité. Il n'en a rien été. Appelé à se prononcer sur un crédit de près de 1,1 million pour l'entretien du réseau routier et la pose de revêtements phono-absorbants sur les avenues des Pâquis et Jules-Muret, le Conseil a finalement décidé de mener un véritable débat.

Ce ne sont pas les travaux en question qui ont posé problème, mais l'absence de piste cyclable dans le projet. La commission chargée d'étudier la demande avait déjà pointé ce manque, émettant le vœu que l'exécutif présente d'ici la fin de législature un préavis allant dans ce sens. Plusieurs élus ont décidé d'aller plus loin lors du débat, proposant tout simplement de renvoyer le dossier à la Municipalité pour que cette dernière revienne avec un projet comprenant une réflexion poussée concernant la mobilité douce.

«Ce n'est pas que je sois pro-vélo ou anti-voiture, mais si on met les cyclistes hors de la route sur l'avenue Jules-Muret, on facilite grandement la fluidité du trafic, a estimé le popiste Jean-Bernard Thuler. On a une Municipalité qui a la volonté de faciliter le transfert modal, mais les actes ne sont pas là. Ce préavis en est un exemple flagrant. Maintenant, il n'est plus possible de concevoir la réfection d'une route sans y inclure la mobilité douce.»

Jean-Jacques Aubert, municipal en charge des infrastructures, a rappelé que le gabarit routier ne permettait pas la réalisation d'une piste cyclable sur cet axe. «Il s'agit d'une réfection, et non pas d'une requalification, a-t-il précisé. Le but de ce préavis est de soulager les riverains du bruit routier. Mais ce tronçon fera l'objet d'études ultérieures.» Il a notamment évoqué la nécessité de procéder à des expropriations pour réaliser une piste cyclable, ce qui prendrait plusieurs années.

Absence fatale

Les arguments du municipal n'ont pas suffi à convaincre l'ensemble de l'assemblée. C'est ainsi qu'un renvoi à l'exécutif a été demandé. Un amendement rejeté par 39 voix contre 37. Un score très serré qui met d'autant plus en lumière la sortie de la salle quelques secondes avant le vote de deux conseillers socialistes (pause pipi?), jouant sans doute un rôle crucial. Car en cas d'égalité, c'est le président du Conseil communal Pascal Gemperli (Verts) qui aurait dû trancher. Avec, on peut l'imaginer, un verdict tout autre! J.L.

BRÈVES MORGES

Plus de 50 inscriptions

SCULPTURE | Le prochain Symposium International de Sculpture, qui se tiendra au Château de Morges du 5 au 16 juin 2019, rencontre d'ores et déjà un vif succès. Plus de 50 inscriptions sont en effet déjà parvenues au comité, dont une quinzaine concernant des sculpteurs n'ayant encore jamais participé à la manifestation. La sélection en en cours et les organisateurs annoncent déjà que de nouveaux pays seront à découvrir pour l'édition 2019.

Accès à la gare

TRAFIC | Avec une place de la gare destinée uniquement aux bus, quelles sont les solutions proposées aux conducteurs qui amènent une personne à mobilité réduite à la gare? C'est la question posée à l'exécutif mercredi soir. Le municipal Eric Züger a donné une ébauche de réponse, précisant que deux emplacements étaient prévus sur la place de la gare pour les personnes disposant d'un macaron. Mais l'exécutif a demandé à la police d'être particulièrement ouverte dans ce genre de cas.

Coquino va clore son 20e anniveraire

MORGES

L'école de cirque présentera son spectacle «Les Noctambules» les 17 et 18 novembre à Marcelin.

C'est une année festive que l'école de cirque Coquino s'apprête à conclure en beauté. Les 17 et 18 novembre, huit jeunes âgés de 13 à 17 ans présenteront «Les Noctambules» à la salle de gym de Marcelin. Ce spectacle a été mis en scène par Jean-David Lehnherr, fraîchement diplômé de l'académie de théâtre Dimitri au Tessin.

«Les artistes ont eux-mêmes décidé du thème il y a 8 mois, précise le directeur de l'école Frédéric Klink. Ils ont alors rêvé et imaginé quelque chose de très onirique.» C'est ainsi que la jeune troupe définit son spectacle: «Les souvenirs ne sont qu'éphémères, ils disparaissent dès l'aube pour laisser place à la vie, aux peurs, à l'amour, à la routine, aux regrets et aux rêves.»

Ces représentations clôturent cette année du 20e anniversaire tout en rendant hommage au clown Dimitri, qui fut le premier parrain de l'école de cirque. «En 20 ans, les choses ont changé autour de nous. Mais ce qui n'a pas évolué à Coquino, c'est l'enthousiasme des jeunes qui rêvent d'être artistes, précise Frédéric Klink. Ma maxime depuis le début est toujours aussi vivante: mettre la tête des enfants dans les étoiles tout en leur posant les pieds bien sur terre, comme ça chacun peut exprimer sa personnalité et sa joie de vivre.» J.L.

Un spectacle de haut vol attend le public. DR

► **Samedi 17 nov. à 15h et 19h, dimanche 18 nov. à 15h. Chapeau à la sortie.**